

ARRONDISSEMENT
GRENOBLE

EXTRAIT

du Registre des décisions prises en application de la délibération
n°6 du 12/01/2009

Séance du lundi 19 juillet à 18 heures 30

Date de convocation :
13 juillet 2010

Nombre de délégués en
exercice : 60

**Objet : Soutien au
développement de
l'agriculture – décision
modificative**

**Votants : 47
Vote pour : 47
Vote contre : 0
Abstentions : 0
Vote blanc : 0**

Le Bureau communautaire de la Communauté de Communes du Pays du Grésivaudan s'est réuni à Crolles au nombre prescrit par le règlement, sous la présidence de Monsieur François BROTTES, Président de la Communauté de Communes du Pays du Grésivaudan.

Présents : C. ANGLADE, P. BAUDAIN, P. BEGUERY, L. BELLICARD, P. BOISSELIER, D. BOSA, JM. BOUCLANS, F. BROTTES, JP. BUART, B. CARAGUEL, D. CHARBONNEL, D. CHAVAND, G. COHARD, R. COHARD, R. COLLIAT, I. CURT, J. DUBUS, JP. DURAND, C. ENGRAND, G. FASTIER, F. GIMBERT, G. GIRAUD, M. GLATIGNY, C. GLOECKLE, J. GUILLOT, C. JOY, O. LEROUX, P. LEVASSEUR (départ à 22h puis pouvoir à G. GIRAUD), J. LOMBARD, C. LOUVEL-DE-MONCEAUX, B. MURIENNE, J. PICCHIONI, R. POIS-POMPEE, G. QUINZIN, C. SAURY, B. SORREL, F. STEFANI, Y. TOSOLINI, P. VOLPI.

Excusés: A. ANDREVON, C. BICH, C. BLANC COQUAND, Y. BOUCHET-BERT-PEILLARD (pouvoir à G. COHARD), JF CLAPPAZ (pouvoir à P. BEGUERY), D. CLOUZEAU-GERMAIN (pouvoir à JM BOUCLANS), L. FERRADOU (pouvoir à C ANGLADE), A. GUILLUY, JC. JOLLY, G. LAMAND, P. LANGENIEUX-VILLARD, C. MALIA, B. MICHON (pouvoir à F BROTTES), W. MINGUELY, J. MOUSIN (pouvoir à J.DUBUS), P. RAMOUSSE, P. TERNAUX, L. THERY (pouvoir à JP BUART), B. TRIFFE (pouvoir à R. COLLIAT), C. VANNUFFELLEN, S. VAUSSENAT.

Monsieur P. BAUDAIN est nommé secrétaire de séance.

Soutien à l'organisation des comices agricoles

Le Budget primitif 2010 prévoit le versement d'une subvention totale de 5 200 € pour les deux associations organisatrices d'un comice agricole sur le Grésivaudan, comices qui se dérouleront :

- le 5 septembre à Saint-Mury-Monteymond pour le comice Belledonne,
- les 18 et 19 septembre à Pontcharra pour le comice Grésivaudan.

Au budget, seule l'association du Comice agricole du balcon de Belledonne est aujourd'hui identifiée comme bénéficiaire d'une subvention de la Communauté de communes. Il convient d'identifier également le comice Grésivaudan Belledonne.

Soutien au développement de la culture du chanvre

Le Budget primitif 2010 prévoit le soutien au développement de la culture du chanvre. Pour cette année 2010, quatre agriculteurs sont concernés pour une surface totale de 10 hectares. Les coûts directs induits et à charge des agriculteurs sont les suivants : semences, récolte, pressage, transport aller de la paille, transport retour de la chènevotte et des fibres. L'aide est actuellement envisagée uniquement sous forme de location, stockage. Or, il conviendrait de verser une subvention à la Coopérative Dauphinoise qui organise la culture du chanvre avec les agriculteurs. Il est proposé que cette subvention ne soit versée à la Coopérative Dauphinoise que sur justificatifs des versements réellement effectués auprès des agriculteurs.

Le bureau communautaire, à l'unanimité des membres présents ou représentés valide la décision modificative suivante :

Articles / Fonctions	Section de fonctionnement	
	Dépenses	Recettes
6574/92 Subvention de fonctionnement – Organismes de droit privé <i>Asso. Comice agricole balcon de Belledonne</i> <i>Asso. Comice Grésivaudan Belledonne</i> <i>Coopérative Dauphinoise</i>	- 2 600.00 € + 2 600.00 € + 10 000.00 €	
6135/92 Location mobilière	- 10 000.00 €	
Totaux	0.00 €	

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.
Au registre ont signé tous les membres présents.

POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME

Le Président,

François BROTTES

